



Nouveau protocole du 3 janvier 2022

publié le 03/01/2022

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en PJ les nouvelles règles d'isolement à partir du 3 janvier 2022 pour tous les personnels et les élèves.

En tant que parents vous jouez un rôle essentiel. Si votre enfant présente des symptômes évoquant la COVID-19, merci de ne pas le mettre au collège et de nous informer.

Les équipes du collège restent mobilisées pour accueillir et accompagner vos enfants.

Je vous remercie pour votre collaboration.

La principal,

C. Gaudy

 [covid19---regles-de-quarantaine-et-isolement-au-3-janvier-2022-97621](#) (PDF de 204.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.